## Guide-éclair sur la gestion du rendement

**Conseils pour obtenir l’application de la gestion du rendement de la fonction publique (App GRFP)**

Voici quelques conseils pour faciliter votre inscription à l’App GRFP. Avant d'y accéder, vous devriez avoir les informations suivantes à portée de main :

Votre nom de fichier maCLÉ et mot de passe;

Votre numéro de CIDP;

Toutes les informations personnelles (numéros de poste, informations sur les langues officielles, les exigences du poste, etc.) des employés qui relèvent directement de vous, incluant ceux qui se sont joints récemment à l’organisation ou venant d’un autre ministère ou organisme et sont en détachement.

Les cadres, gestionnaires et superviseurs doivent établir la liste des employés qui relèvent directement d’eux en utilisant l’onglet « Ajouter des employés » :

Tous les employés ajoutés recevront un message courriel automatique généré par l’App GRFP qui leur demandera de confirmer leur gestionnaire ou superviseur.

Les gestionnaires et les superviseurs peuvent surveiller les confirmations d’employés dans leur section « Ma liste d’employés ».

Les gestionnaires et les superviseurs devraient créer et mettre à jour régulièrement les ententes de rendement pour chacun de leurs rapports directs (sauf les cadres et les avocats, dont les ententes de rendement ne sont pas gérées dans l'App GRFP). À Emploi et développement social Canada, **TOUS** les champs et/ou sections additionnels de l'App GRFP doivent être utilisés.

N’hésitez pas à consulter votre [Réseau des coordonnateurs de la gestion du rendement et des talents des directions générales et régions (RCGRTDGR)](http://iservice.prv/fra/rh/era/coordonnateurs_directions.shtml), comptant un représentant de chacune des directions générales et des régions et qui vise à être votre première source d’information interne en ce qui concerne la nouvelle ER et tout élément pouvant être propre à votre direction générale ou à votre région.

Révisé le : 2018-03-08